

Ajaccio, le 26 juin 2026



Hygiène et salubrité publique :
la Ville d'Ajaccio lance sa campagne estivale
de dératisation

Depuis le 15 juin, les équipes du service communal d'Hygiène et Santé de la Ville d'Ajaccio ont lancé la campagne estivale de dératisation sur l'ensemble du territoire communal, pour une durée prévisionnelle de 6 semaines. Cette opération s'inscrit dans le programme annuel de prévention sanitaire de la collectivité et constitue l'une des quatre grandes campagnes menées chaque année, en plus des interventions ponctuelles réalisées sur signalement.

Maîtriser les populations de rats en milieu urbain est indispensable pour garantir la salubrité publique et assurer un environnement sain pour les habitants. Comme de nombreuses grandes villes, Ajaccio a l'obligation d'agir contre cette espèce invasive et d'intervenir en cas d'infestation majeure.

L'environnement estival - chaleur, humidité, suractivité humaine, reproduction accélérée des rats – favorise la prolifération des rongeurs. En période estivale, les rats sont plus visibles dans l'espace public. Ils profitent directement de l'abondance de déchets laissés sur la voie publique, trop souvent le résultat de comportements inciviques : sorties de poubelles hors horaires, dépôts sauvages ou déchets alimentaires abandonnés. Une étude dénombre notamment qu'ils consomment d'ailleurs près de 10% de nos ordures.

"Contre les rats, chaque geste compte ! Des déchets bien déposés, ce sont des nuisibles éloignés. Respecter les horaires de dépôt, c'est agir contre les nuisibles. Ajaccio mérite l'engagement de tous : respectons les règles, protégeons notre cadre de vie. »

Charles Voglimacci, adjoint délégué à l'Hygiène et à la Santé.

Au-delà des nuisances visuelles, les rats peuvent aussi occasionner des dégradations importantes : détérioration des câbles, atteinte aux réseaux, creusement de galeries et dispersion de déchets.

Sans chercher une solution radicale, l'enjeu est donc de contenir ces populations de rongeurs afin qu'elles ne perturbent pas l'activité humaine et ne diffusent pas de maladies.

Face à ces nuisibles, la Ville d'Ajaccio mène une politique qui implique tous les acteurs du territoire (commerçants, syndicats de copropriété, entreprises, institutions...). À ce titre, dans les prochains jours, un arrêté municipal viendra préciser les obligations en la matière pour les syndicats de copropriétés et les maîtres d'ouvrage de chantier.

Une action ciblée fondée sur l'observation du terrain

Les rats font naturellement partie des écosystèmes urbains. Ils trouvent dans les réseaux souterrains, les espaces verts et les zones de stockage des déchets des conditions favorables à leur développement.

Les réseaux d'assainissement constituent notamment un véritable réservoir de population. Les rongeurs y circulent, s'y reproduisent et peuvent ensuite remonter à la surface à la faveur de travaux, d'intempéries ou de la recherche de nourriture.

Le programme d'intervention par le service communal d'Hygiène et de Santé a été élaboré à partir des signalements reçus en 2025 par les particuliers et les syndicats, croisés avec les observations réalisées par les équipes municipales lors de leurs tournées de surveillance.

Il se décompose en cinq zones d'intervention :

- Zone 1 : Sanguinaires
- Zone 2 : Parc Berthault – Trottet
- Zone 3 : Vieille Ville
- Zone 4 : Entrée de ville Aspretto – Cours Napoléon
- Zone 5 : Mezzavia

Un dispositif de traitement renforcé



Près de 500 postes d'appâtage seront déployés durant cette campagne

Pour cette campagne, les opérations comprennent :

- L'installation de **500 postes d'appâtage** sur les secteurs identifiés comme stratégiques ;
- La mise en place de rodenticides dans les grilles du réseau d'eaux pluviales (plus de **1 200 plaquettes hydrofuges** déployées depuis le début de l'année) ;
- Le traitement des terriers présents sur les espaces publics et dans les jardins municipaux à l'aide de biocides homologués.

Chaque secteur fera l'objet d'au minimum deux passages : un premier consacré à l'inspection et au chargement des dispositifs, puis un second pour contrôler leur efficacité et procéder aux réapprovisionnements nécessaires. Les zones les plus sensibles bénéficieront d'un suivi complémentaire.

À noter que les produits et méthodes employés respectent strictement la réglementation en vigueur.



Les bonnes pratiques pour lutter contre la prolifération des rats en ville

Au-delà de ces nombreuses interventions, la prévention et la sensibilisation restent essentielles. Cette lutte mobilise l'ensemble des acteurs locaux (habitants, professionnels/commerçants, syndicats de copropriétés, entreprises...) afin de faire évoluer les comportements et d'encourager chacun à adopter les bons gestes.

La Ville d'Ajaccio en appelle donc au civisme de chacun :

Gestion des déchets

- Fermer systématiquement les conteneurs et poubelles ;
- Respecter les horaires de sortie des déchets définis par la CAPA ;
- Éviter tout dépôt sauvage de déchets alimentaires.

Protection des habitations

- Colmater fissures, trous et passages dans les murs, caves et sous-sols ;
- Vérifier régulièrement les grilles d'aération, joints et ouvertures ;
- Entretenir les gouttières et dispositifs d'évacuation des eaux.

Entretien des jardins

- Ramasser les fruits tombés au sol ;
- Éviter les amas de bois, gravats ou végétaux contre les murs ;
- Maintenir les composteurs fermés ;
- Entretenir régulièrement les espaces verts.

Nourrissage des animaux

Conformément à l'article 120 du Règlement sanitaire départemental, il est rappelé qu'il est interdit de nourrir les animaux errants sur l'espace public. Les restes alimentaires constituent une source directe d'alimentation pour les rongeurs et favorisent leur installation durable. Certaines substances présentes dans les aliments destinés aux animaux domestiques comme la vitamine K peuvent, par ailleurs, réduire l'efficacité des traitements de dératisation.



AJACCIO
CITÀ D'AIACCIU

DIRECTION DE LA
COMMUNICATION



Signaler une présence de rongeurs

À l'issue de la campagne, les habitants constatant des traces de présence de rongeurs dans leur quartier sont invités à contacter le service **Allô Mairie** :

Numéro vert : 0 803 05 05 05

allomairie@ville-ajaccio.fr

Les interventions municipales sont menées en coordination avec les syndics et gestionnaires d'espaces privés afin d'assurer une action cohérente à l'échelle de l'ensemble du territoire communal.

Une ville propre, une responsabilité partagée



AJACCIO
CITÀ D'AIACCIU

DIRECTION DE LA
COMMUNICATION

